

**Comité consultatif canadien de la biotechnologie**  
**Résumé du procès-verbal de la neuvième réunion, le 12 juin 2001**  
**Hôtel Marriott, Ottawa**

**Participants**

**Membres du CCCB**

Dr Arnold Naimark, président; Mary Alton Mackey, Lorne Babiuk, Françoise Baylis, Gloria Bishop, Jonathan Bjorn Syms, Arthur Hanson, Michael Hayden, Bartha Maria Knoppers, Murray McLaughlin, Anne Mitchell, Peter Phillips, Douglas Powell, René Simard et Suzanne Hendricks.

**Absents**

Timothy Caulfield (participe par appel conférence aux discussions sur le projet P4), Robert Church, Pierre Coulombe, Thomas Hudson et Denny Warner.

**Personnel du CCCB**

Roy Atkinson, Norma Burlington, Linda Williams, Suzanne Fortin, Madeleine McNicoll, Kelly Brannen, Diane Fournier et Dawn Findlay.

**Autres**

Lynn Kelly et Stacy Phillips (étudiantes), Marnie McCall (Environnement Canada) et Dominique Hussey (Gowlings) qui participe aux discussions de l'après-midi sur les formules concernant la PI en biotechnologie et le brevetage des FVS.

***Mot du président***

Dr Naimark rappelle que deux grands rapports provisoires sont à l'ordre du jour de la réunion.

Il annonce qu'il a proposé de prolonger le mandat de deux ans des membres du CCCB, qui doit s'achever en septembre 2001, jusqu'au 31 décembre 2001 afin de leur laisser le temps d'achever complètement le travail assez volumineux qui reste à accomplir sur la réglementation des aliments GM et sur le brevetage des formes de vie supérieures, et aussi pour que le processus de nomination et de reconduction puisse être mené à bonne fin. Les membres conviennent avec le

Dr Naimark qu'il serait bon de procéder ainsi.

Dr Naimark informe les membres que le Secrétariat du CCCB est en train de terminer un examen du budget (engagements et dépenses proposées), et que les résultats de cet examen seront présentés au comité exécutif en juillet. Le financement d'activités nouvelles sera étudié une fois que l'on saura exactement à combien s'élèvent les fonds non engagés.

Le président souligne aussi la nécessité d'entamer le processus menant à la définition des orientations stratégiques du CCCB pour les trois à cinq prochaines années, y compris les questions relatives au mode de fonctionnement, au plan de programme et au financement du Comité.

***Changements en matière de dotation***

Norma Burlington, Directrice des opérations, annonce qu'elle quittera le Secrétariat du CCCB à la fin de juin 2001. Elle remercie les membres du CCCB de leur appui et de la possibilité qu'ils lui ont donnée d'être à leur service depuis deux ans et de participer au lancement effectif du CCCB grâce à la mise en oeuvre du Plan de travail du

Comité.

Au nom du Comité, Dr Naimark remercie Norma de son appui sans faille au CCCB et à ses travaux. Il souligne qu'elle a toujours été d'une énergie remarquable et que c'est beaucoup grâce à elle et à son soutien que tant de travail a pu s'accomplir en si peu de temps. Bartha Maria Knoppers la remercie également de son engagement indéfectible à l'égard du Comité et de l'aide constante qu'elle lui a apportée à elle-même et au comité directeur du projet sur la Propriété intellectuelle en biotechnologie et le brevetage des formes de vie supérieures.

Norma Burlington présente ensuite les nouveaux membres du personnel du CCCB : Marnie McCall, qui se joindra au Secrétariat dans les semaines à venir à titre d'agente principale du projet sur la propriété intellectuelle en biotechnologie et le brevetage des formes de vie supérieures, et Madeleine McNicoll, la nouvelle directrice des communications du CCCB. Elle présente également les deux étudiantes stagiaires pour l'été au CCCB, Lynn Kelly, de Saskatoon (projet sur la réglementation des aliments GM) et Stacy Phillips, également de Saskatoon (projet sur la propriété intellectuelle en biotechnologie et le brevetage des formes de vie supérieures).

### *Discussion concernant le rapport sur la réglementation des aliments génétiquement modifiés*

Peter Phillips et Suzanne Hendricks présentent le rapport du comité directeur du projet sur la réglementation des aliments GM. Le but visé aujourd'hui est de passer en revue les recommandations contenues dans le résumé de l'ébauche du Rapport provisoire adressé au Comité de coordination ministérielle de la biotechnologie (CCMB).

Les membres lancent un certain nombre de suggestions au sujet de la formulation et du contenu des recommandations. L'assemblée convient qu'après y avoir intégré ces suggestions, l'ébauche de rapport sera acheminée au comité exécutif qui pourra lui apporter d'autres changements, s'il y a lieu, et l'approuver.

L'assemblée discute brièvement de la Partie III du projet sur les aliments GM. Le comité directeur du projet présente une proposition révisée concernant les éléments essentiels de la Partie III, qui comprennent notamment une nouvelle série de séances de consultations auprès de différents groupes d'intervenants afin, principalement, de débattre les recommandations provisoires et les obstacles à leur mise en oeuvre effective. Ces consultations seront suivies de séances publiques. L'envergure des activités de la Partie III sera déterminée lorsque le CCCB saura exactement la quantité de fonds qu'il peut consacrer à cette partie du projet.

Discussion concernant le projet sur la propriété intellectuelle en biotechnologie et le brevetage des formes de vie supérieures

La présidente du comité directeur de ce projet, Bartha Knoppers, donne un aperçu des résultats des consultations tenues par le CCCB. Elle explique ensuite l'approche choisie par son comité pour l'élaboration du rapport provisoire sur le projet. Après un débat prolongé, l'assemblée décide que le rapport se composera de deux documents. Le premier document agencera et résumera les commentaires et observations reçues au sujet des questions thèmes du projet, et le deuxième présentera les recommandations provisoires du CCCB.

La démarche proposée pour la Partie III du projet sur la propriété intellectuelle et le brevetage des formes de vie supérieures consistera en une autre série de consultations, de groupes de réflexion et de sondages. Tout comme dans le cas du projet sur les aliments GM, l'envergure de la Partie III dépendra de la quantité de fonds que le CCCB peut y affecter.

### *Communications*

Madeleine McNicoll présente aux membres du CCCB un bref compte rendu de ses antécédents de travail. Elle expose la stratégie proposée pour les communications du CCCB, laquelle englobe certains aspects précis de la diffusion des premiers rapports du projet sur les aliments GM et de celui sur la propriété intellectuelle en biotechnologie et le brevetage des formes de vie supérieures.

### *Projet 4 - Interventions nouvelles basées sur la génétique*

Tim Caulfield (qui participe à la réunion par appel conférence) décrit la rencontre parrainée par le CCCB le 25 mai 2001. Elle a réuni des représentants des grands organismes du gouvernement fédéral qui mènent des recherches sur les cellules souches, ainsi que des délégués venus de StemNET, un réseau de centres d'excellence financé par l'État. Voici les principaux points soulevés à l'occasion de cette réunion :

- Le projet de loi proposé par Santé Canada sur la reproduction humaine médicalement assistée aura des incidences graves sur la réglementation de la recherche sur les cellules souches.
- La politique inter-conseils au sujet de la Recherche sur des sujets humains a besoin de modifications pour tenir compte des réalisations nouvelles dans le domaine de la recherche sur les cellules souches.
- La désignation de trois travaux qui seraient utiles en cette matière.

L'assemblée formule plusieurs suggestions relativement aux rôles possibles du CCCB en rapport avec la recherche sur les cellules souches. En voici quelques-unes :

- Organiser éventuellement une série d'ateliers dont chacun porterait principalement sur une des questions cernées lors de la rencontre du 25 mai. Les délibérations de ces ateliers formeraient la base d'un rapport adressé au gouvernement.
- Élaborer un rapport destiné au gouvernement et y décrire les divers axes des recherches entamées sur les cellules souches, et les axes qui n'ont pas encore été explorés.
- Tenir un atelier lors duquel on décrirait comment la réglementation de la recherche sur les cellules souches met en lumière des préoccupations plus vastes reliés à l'éthique générale de la recherche. Cette activité pourrait s'inscrire dans le contexte du projet de loi sur la reproduction humaine médicalement assistée, en s'attachant surtout à la nature de l'organe de réglementation proposé dans le projet de loi. Des recommandations découlant de l'atelier pourraient être présentées au Comité permanent de la santé, qui étudie actuellement le projet de loi en question.

Tim Caulfield travaillera de concert avec Linda Williams à l'élaboration d'une proposition d'initiatives futures du CCCB dans le domaine de la recherche sur les cellules souches.

### ***Questions de conflit d'intérêt***

Tim Caulfield soulève la question des conflits d'intérêt, réels ou perçus, des membres du CCCB qui oeuvrent dans le domaine de la recherche sur les cellules souches. Il voit là tout au moins un problème de perception. Françoise Baylis est d'avis qu'il y a un problème puisque la plupart de ces personnes oeuvrent dans des centres de recherches sur les cellules souches qui reçoivent des subventions de l'État octroyées par des comités formés de collègues, formulent des conseils de réglementation par le biais des ICRS et prodiguent des conseils stratégiques au gouvernement à titre de membres du CCCB. Dr Naimark fait remarquer que cette multiplicité de rôles pour une même personne se produit surtout dans des domaines où le Canada n'a qu'un petit bassin d'experts. Il souligne que ce genre de situation doit être géré avec soin en portant une attention spéciale à toute possibilité de conflit, réel ou perçu, à chaque étape d'un projet.

### ***P5 - Protection des renseignements génétiques***

Dr Naimark rappelle que la protection des renseignements génétiques pourrait bien être l'objet de la prochaine grande initiative du CCCB. Roy Atkinson ajoute que cette question aura beaucoup d'importance pour le gouvernement au cours des trois à cinq années à venir et qu'elle est débattue en ce moment au sénat des États-Unis. C'est peut-être l'enjeu qui enflammera l'opinion publique. La façon dont le CCCB l'abordera sera déterminée par le calendrier des événements, la disponibilité des membres du Comité qui possèdent des compétences de haut calibre dans ce domaine et les fonds dont disposera le Comité.

L'assemblée convient que la prochaine réunion portera essentiellement sur ce sujet et sur d'autres points susceptibles de figurer au plan de travail futur du CCCB.

**Prochaine réunion**

La prochaine réunion du CCCB est fixée provisoirement au 20 septembre 2001.

Approuvé par : Dr Arnold Naimark  
Président  
Conseil consultatif canadien de la biotechnologie

date : le 20 septembre 2001